

## *Maisons Paysannes de Moselle*

### **LA MAISON D'EMILIE, à Insming**

#### **Les matériaux. Nature, état, et désordres apparents en 1992, à l'acquisition de la maison**

##### **La façade avant**

Le **rez-de-chaussée** est construit de pierres enduites d'un mortier vraisemblablement hydraulique. L'appareillage est en pierre de muschelkalk de nature gélive. Le crépi est tombé sous allège des fenêtres et les soubassements du mur sont dégradés, avec gel des pierres. Une courte pièce de bois vers l'angle droit, provoque une fissuration de la maçonnerie.



*Les solutions consisteront à déposer cette pièce de bois, qui n'a pas de raison d'être ; à recrépir la maçonnerie, à l'aide d'un mortier de chaux aérienne, suffisante car la façade avant, orientée au nord, n'est pas exposée aux pluies ; à drainer le bas du mur pour évacuer l'eau qui remonte par capillarité du sol. Comme il n'est pas prévu de mettre de gouttière sur ce versant, les chutes de pluies, qui rejaillissent, seront à surveiller.*

La fenêtre du rez-de-chaussée paraît rapportée d'une structure de pan de bois. Les portes d'entrée et d'écurie ont des piédroits de pierre mais un linteau de bois. Ces ouvertures sont réutilisables mais les volets et ventaux seront à refaire à l'identique.

La sablière intermédiaire, à double élément, est moulurée en partie basse, elle repose sur une maçonnerie de pierre de second ouvrage (XIXe siècle). Elle présente de nombreuses piqûres d'insectes sur sa partie basse. Ce bois sera à traiter pour permettre la conservation de cette sablière.



A l'étage, le poteau central est mouluré et décoré de figures religieuses représentant, de bas en haut, l'église, la liturgie et le paradis, avec ses anges. Cette sculpture, était ou polychrome, ou recouverte d'un lait de chaux ou d'une peinture ocrée. De chaque côté, deux potelets servent de piédroits d'ouverture, ils sont encadrés par deux décharges divergentes. Ces bois, en excellent état, seront conservés.

Le poteau cornier droit est usé au pied, au contact de la sablière intermédiaire. La nouvelle avancée de la façade et du pignon vient en épaisseur sur ce poteau qui reste toutefois dégagé. La sablière de la façade avant repose d'abord sur le poteau cornier. Elle évite la sablière-entrait de la ferme, et déporte le poteau de la première sablière.



*Solution. La base du poteau sera réduite pour reposer sur la nouvelle sablière intermédiaire du pignon. Cette solution n'est toutefois pas traditionnelle parce qu'il aurait fallu, dans l'ordre, faire reposer la sablière du pignon sur celle de la façade, mais ce n'était techniquement plus possible, à cause de l'usure du poteau cornier que nous avons voulu conserver.*

Le pan de bois de l'étage est en torchis, recouvert d'enduit visiblement hydraulique assez épais, sur lequel on observe des traces de laits de chaux. Certains des hourdis sont légèrement déchaussés mais toujours solidaire du pan de bois.



*Ils seront maintenus en l'état, la façade ne prenant pas la pluie, et remblayés quand l'écartement du pan de bois est trop important.*

*Les traces de laits de chaux sont proportionnellement importantes avec la protection qu'ils recevaient du toit : davantage effacés sur le niveau inférieur du pan de bois ; beaucoup plus effacés à droite, en raison de l'effondrement de cette partie de toiture.*

*Ces traces seront effacées et éliminer l'effet de saleté qu'elles produisent.*

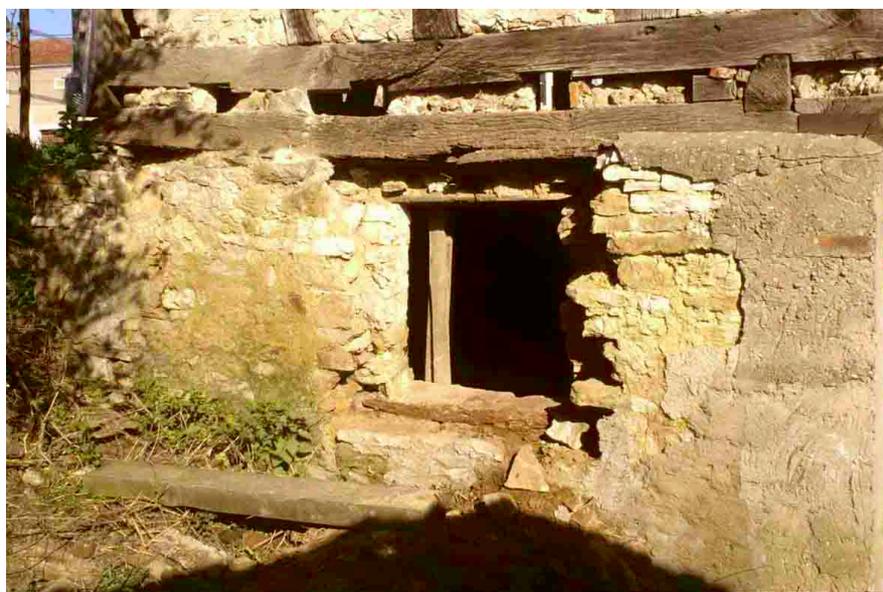
La fenêtre de l'étage du logis comportait certainement un meneau, dont il reste les mortaises. L'allège de cette fenêtre était constituée d'une allège sculptée, aujourd'hui déposée, dont les motifs représentaient les outils du charpentier.

*Le meneau pourrait être reconstitué, comme le cartouche, dont nous avons des photos.*

### **La façade arrière**

Exposée au sud, cette façade est plus détériorée que la façade avant. Détachée du pignon, elle a un peu versé ; mais sans excès.

La maçonnerie de pierre de rez-de-chaussée, sur la partie gauche, est cisailée au niveau de l'angle gauche et du piédroit gauche de la porte, construit en briques de laitier. Toutefois, les aplombs de ces angles sont bons.



*Elle devra être conservée en état, pour son historicité, à condition de ne plus être porteuse. Il faudra donc prévoir, à l'intérieur, contre ce mur, une poutre de soutien des solives. Elle sera bien sûr crépie d'un enduit à la chaux traditionnel.*

Sur la partie, à gauche de l'entrée, l'encadrement de bois rapporté de la fenêtre est récupérable, légèrement sorti, il a entraîné la maçonnerie du dessus.



*La partie de maçonnerie, autour de l'encadrement, sera maçonnée avec des moellons. Elle ne comportait pas d'encadrement d'ouvertures. Nettoyé, l'ancien encadrement sera remis en place.*

Sur la partie droite, la maçonnerie de pierre, déjà reconstruite par un ancien propriétaire, a perdu son parement extérieur. Elle devra être réédifiée, du piédroit droit en brique de laitier de la porte d'entrée, jusqu'à la reprise de briques de terre cuite, élevée contre le voisin.



La sablière intermédiaire est en deux pièces de chêne. L'élément inférieur a été détérioré, sur la gauche, certainement par une gouttière ; vers le centre et à droite, par les infiltrations qui se sont produites derrière le solin de maçonnerie du rez-de-chaussée, qui la recouvre au contact avec le piédroit de brique.



Cette partie, comme l'encadrement de fenêtre, sera à remplacer, par contre, la sous sablière de gauche pourra être maintenue, mais traitée, parce qu'elle est assez attaquée par l'humidité.

Le pan de bois de l'étage est constitué de deux potelets et deux décharges divergentes. On observe toujours une double sablière, avec trace d'assemblages sur le poteau, en bas à gauche. On observe une reprise de maçonnerie à droite, sous la sablière, et le pourrissement de la sablière, sur la gauche, au contact du piédroit de brique.



Les hourdis du pan de bois de l'étage sont en pierre sur la partie gauche, en brique de terre cuite sur la partie droite.



*Ils pourront être conservés en état, mais recouverts d'un nouvel enduit ; à l'exception d'un seul qui sera laissé en l'état, et recouvert d'une vitre, à titre de modèle.*

### **Le pignon ouest**

Seul, le triangle du pignon est en pan de bois. Il compte deux potelets en appui de pannes, et deux décharges divergentes entre ces potelets. Le chevron de rive arrière est rompu sous la panne.

Ce pignon ouest, exposé aux vents dominants et aux pluies, a été fortement dégradé au niveau du triangle en pan de bois. Cette dégradation a provoqué une dégradation partielle de la maçonnerie des niveaux inférieurs. La quasi rupture de l'entrait-retroussé de la demi-croupe a entraîné une déstabilisation générale de la charpente et des appuis de la travée droite de la maison. Il en résulte un affaissement de la faîtière dû à la perte des appuis verticaux du pignon. Cet affaissement a entraîné le ripage vers l'avant des chevrons, dont les tenons sont sortis de leurs mortaises. Le lien de ferme est déporté par rapport au faitage d'à peu près 30 à 40 cm.

Comme autre conséquence de cette perte de structure, la ferme intérieure présente une rupture de la sablière intermédiaire, au niveau du lien de ferme, cette ferme ayant été tirée vers l'extérieur. On observe également une rupture du lien de ferme gauche, la destruction de la maçonnerie du pignon par l'arrière, provoquant un certain basculement vers l'extérieur du mur arrière et le versement du pignon vers l'intérieur.

La maçonnerie de pierre du pignon, haute du rez-de-chaussée et de l'étage, est fortement dégradée sur l'arrière. Cette maçonnerie est par ailleurs mal construite, et faite de calcaire du Muschelkal gélif



*Il n'y aura d'autre solution que de démonter le pan de bois du triangle, après dépose de la charpente et de la couverture de la partie droite du toit, d'araser la maçonnerie de pierre jusqu'au niveau du rez-de-chaussée, pour donner à ce pignon un apparence plus conforme à la tradition, et de reconstruire un pan de bois neuf, sur la hauteur de l'étage et du triangle du pignon, en prenant modèle sur la ferme intérieure de la maison qui est, elle, en pan de bois.*

Un désordre nouveau est apparu en cours de chantier, en raison des pluies déversées par la demi-croupe du pignon, qui s'infiltrent dans la mur du rez-de-chaussée qui porte le pan de bois de l'étage.



*Les pierres de la partie centrale du mur, liées à la terre, ont glissé de façon sensible vers l'extérieur et les enduits à la chaux ne résistent pas à l'action cumulée de la pluie et du gel. La seule solution sera de placer une discrète gouttière sur la toiture, avec évacuation de l'eau par le versant, et la façade arrière de la maison.*



*Sur l'ensemble des extérieurs, il sera nécessaire de drainer la base du mur, vers l'arrière, pour le pignon, en en partie centrale, pour les deux façades.*

## L'intérieur

### **La ferme intermédiaire**

Elle est constituée de pan de bois de chêne, avec remplissage de torchis d'origine. Protégé de la pluie, elle se trouve en bon état, sauf qu'elle a été tirée vers l'extérieur, suite à la rupture du lien de ferme.



*Le lien sera rétabli par greffage lors que la reconstruction de la charpente. Le pan de bois de cette ferme étant en bon état, le torchis, qui est d'origine, sera simplement enduit au mortier de chaux aérienne, ou au plâtre.*

### **Au Rez-de-chaussée**

#### **Le couloir**

Ses cloisons étaient constituées de pan de bois de chêne, avec torchis, qui n'a été préservé que sur l'arrière où est sont enduite, apparemment de plâtre, couvert d'un badigeon de chaux bleu. Sur l'avant, ce pan de bois a été détruit pour la création du sans d'entrée dans le poêle. Toutefois, les mortaises du pan de bois existent encore du côté de l'écurie. La grande poutre, qui traverse celle-ci, est moulurée au niveau du couloir. Le plafond de celui-ci est divisé en longueur par une poutre. Il était à l'origine rempli d'un torchis, nommé bousillage, serré autour de baguettes encastrées dans la poutraison.

*Le couloir sera reconstitué, éventuellement sans remplissage du pan de bois, et un nouveau bousillage sera appliqué.*



### **Le poêle**

Le solivage, constitué de poutres de chêne moulurées, a été déposé et scié au niveau des embrèvements. Les murs sont enduits et recouverts de papier peint. Le sol est constitué d'un plancher en très mauvais état, certainement directement posé sur la terre. La maison ayant tendance à s'enfoncer par le centre, on observe un dévers sensible de la sablière intermédiaire du pan de bois, entre le poêle et la cuisine, sur laquelle reposent les solives.



*Travaux projetés : reposer un solivage de récupération, identique à celui qui a disparu, avec un double plancher pour redonner une horizontalité au premier étage. La solution de redresser la structure ne sera pas adoptée, en raison de son coût, de l'obligation de déposer les hourdis d'origine et de redonner des fondations solides au pan de bois. Si le mouvement d'enfoncement se poursuivait, il faudrait le bloquer localement.*

*Les enduits seront refaits, au plâtre ou à la chaux aérienne, avec assèchement du mur avant (de même que pour le mur arrière). Il sera posé un nouveau plancher, sur une chape légère, éventuellement isolée, après drainage du sol.*

### **La cuisine**

Elle ne souffre pas de désordres particuliers et demandera simplement une remise à neuf.

La conservation d'un beau linteau de cheminée laisse la possibilité d'en reconstituer la hotte et le fumoir. Le sol est fait d'un carrelage noir et crème, à poser puis remettre en place sur une chape de chaux.



*La poutraison noircie par la suie pourra être laissée en l'état. Mieux, il sera possible d'assumer celui-ci en passant sur ce plafond, une ou deux couche de badigeon composé de bistre, d'huile de lin et d'un fongicide.*

*Les murs sont passés au lait de chaux bleu, à reconstituer. La pierre à eau est à remettre en place. La montée d'escalier, à droite, le long du couloir, est à conserver.*

### **L'Ecurie**

Le sommier, parallèle à la façade, porté par un dégrossissement. Les solives portent deux encoches correspondant à l'encastrement de l'ancien « bouzillage ». *Le sol de brique est à conserver après assainissement du sol humide. On observe un important phénomène de remontée d'eau du sol, dès que l'on creuse dans le sol de l'écurie.*



*Les solives qui ont été déposées étaient autrefois fixées par un assemblage à queue d'aronde dans la sablière de la façade. Il sera nécessaire qu'elles y soient de nouveau maintenues, pour qu'elles puissent jouer leur rôle de tirant.*

*Il serait souhaitable de reconstituer l'ancien couloir, et de remettre en place le bousillage, sur le plafond de celui-ci.*

### **La pièce arrière**

La pièce située derrière l'écurie comportait trois solives, disparues à l'achat de la maison. Leurs dimensions présumées étaient de 3,90m x 0,16 x 0,19. Ces solives étaient perpendiculaires à la façade. La maçonnerie de pierre formant refend en séparation avec l'écurie, appuyée contre le pignon, est d'un ancrage médiocre. A droite, en haut de la porte, une partie du torchis a été dégagée pour permettre la mise en place d'une lampe.

*Les travaux consisteront à refaire le sol, les enduits, le plafond, la fenêtre arrière, la porte du couloir est réutilisable. La maçonnerie de pierre de la façade arrière sera doublée à l'intérieur, par une poutre destinée à supporter le solivage de cette pièce*

## **Au Premier Etage**

### **La chambre**

Elle ne possède pas de sol, en raison de la dépose du plafond du poêle. Le pan de bois apparent, avec hourdis de torchis des quatre côtés, se trouve blanchi eu lait de chaux. Les solives sont perpendiculaires à la façade, et de section plus faible que celle qui étaient au dessous.



*Le pan de bois, en façade avant et en pignon mitoyen, sera isolé. Un nouveau plancher posé, sur lattes, pour compenser le manque d'horizontalité de la poutraison du poêle. Le pan de bois pourra être passé au lait de chaux. Le plafond sera constitué par le plancher du grenier.*

### **Le palier-fumoir**

L'escalier menant à l'étage est réutilisable. Le palier comporte, sur chaque cloison, du pan de bois avec torchis. Le plafond possède deux solives perpendiculaires à la façade. Le plancher est en bon état.

*Il conviendra de mettre un garde-corps à la sortie de l'escalier; de refaire les enduits. Le hourdis du pignon intègre de la tuile plate; hourdis du mur arrière en pierre; hourdis de la ferme centrale en torchis. Plafond de la chambre, chanfrein arrêté au centre.*

### **Le fenil**

Ouvert jusqu'aux combles, il est encadré par les pans de bois des deux façades, par ceux du pignon et de la ferme intermédiaire.



*Son sol est à reconstituer sous forme d'un plancher posé sur de nouveaux solivages d'écurie et de petite pièce arrière. Le colombage, sur les deux façades et le pignon ouest, devra certainement être doublée, pour isolation et plus d'intimité. La cloison sur la ferme centrale pourra être laissée en l'état, avec enduit sur torchis. Les chevrons pourront être laissés apparents ou isolés.*

### **Au second étage**

#### **Le grenier**

Ce grenier ne possède pas de surcroît. La partie arrière du pignon a été détruite, la séparation avec le voisin ne consiste qu'en une cloison de brique légère, non porteuse. Le plancher est en mauvais état.



*Les chevrons apparents, calcinés (par incendie ou longue imprégnation de fumée chaude) devront être doublés, entre la panne intermédiaire et le faîtage. Ils seront masqués par une isolation.*

## **Diagnostic sur la charpente**

**La charpente** compte onze chevrons dont deux de rive. Les chevrons sont encastrés dans la sablière par mortaise et prolongés par un coyau. A gauche, les interstices entre les chevrons sont bouchés par de la blocaille.

Les deux pannes sont en bon état ainsi que les chevrons de la partie droite. Disparition de l'appui du poteau arrière de la ferme arrière, à cause de l'effondrement de la maçonnerie. La sablière de la ferme étant rompue, rupture de l'entrait de croupe qui entraîne le bouleversement de l'arrière du pignon. La ferme intermédiaire est en excellent état. Ses hourdis sont de torchis.

Les deux pannes sont en bon état ainsi que les chevrons. Absence de faîtière. Disparition de l'appui du poteau arrière de la ferme arrière, à cause de l'effondrement de la maçonnerie.

La sablière de la ferme étant rompue, rupture de l'entrait de croupe qui entraîne le bouleversement de l'arrière du pignon. La ferme intermédiaire est en excellent état. Ses hourdis sont de torchis.

### **Solutions proposées en mai 1993**

Les travaux de première urgence devront consister à découvrir la toiture, redresser le mur arrière, étayer les pannes, puis reprendre le pignon dont l'étage pourra être refait selon le modèle de la ferme intérieure. Cela nécessitera l'emploi de deux sablières de 9,20 m x 13 m, de deux potelets de 0,13 x 0,18 m.

Sur la façade arrière, au niveau de l'étage, les hourdis sont en maçonneries de pierre, situation courante en Moselle au XIXe siècle, mais très rare en matière d'architecture en pan de bois.

Y a-t-il lieu de mettre des greffes en bout des chevrons ? Etalements d'urgence. Etayer le poteau arrière et l'entrait retroussé.